

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1095 du 20 septembre 1945

n° 1095

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 septembre 1945

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1945

Date du numéro

30 septembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

M. Guillot Emile. Jean, Procureur de la République, Chef du Service judiciaire de la Côte Française des Somalis. est remis à la disposition du Département au titre de la relève des fonctionnaires d'Indochine. Il quittera Djibouti pour Paris ainsi que Mme Guillot, par l'avion régulier du 23 septembre 1945. La dépense sera imputable au compte du budget général de l'Indochine.